

### Essentiel.\*

Les programmes Essentiel sont conçus pour protéger vos engagements financiers contre les impacts négatifs d'un évènement grave et imprévu. Les couvertures suivantes sont comprises dans les programmes :

- Perte d'emploi
- Invalidité
- Vie

### Avantages supplémentaires

- Offert aux personnes âgées de 17 à 71 ans
- Aucun examen ni questionnaire sur la santé n'est exigé
- Aucune prime supplémentaire pour les fumeurs
- Peut être résilié en tout temps
- ✓ La prime peut être ajoutée au financement du véhicule

### Assistance sans frais: 1 866 475-8864

### kia.ca/kiaprotect

#### Souscription de qualité

Les programmes Essentiel sont souscrits par Co-operators Compagnie d'assurance-vie du Canada et administrés par le Groupe financier LGM. Pour communiquer avec Co-operators, Compagnie d'assurance-vie, composez le 1 855 587-8595 ou visitez le site cooperators.ca

Le présent dépliant ne constitue pas un contrat. Son contenu est fourni à des fins d'information seulement. Les programmes Essentiel et Essentiel Plus proposent plusieurs caractéristiques et avantages fort intéressants qui sont décrits plus en détail dans le certificat d'assurance. Veuillez lire attentivement celui-ci, car il contient les modalités, les définitions et les exclusions des programmes.

\* La couverture est optionnelle et facultative.



# Protection de prêt de Kia. Plusieurs couvertures incluses. Deux programmes.

### Essentiel.

Couvertures groupées : Vie, Invalidité et Perte d'emploi\*.



## Les Programmes Essentiel comprennent les couvertures suivantes :

### Couverture Perte d'emploi.

Le marché du travail est instable, mais les programmes Essentiel peuvent aider. Si vous perdez votre emploi de façon involontaire, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car pendant que vous chercherez un nouvel emploi, vous aurez droit à un maximum de 6 paiements mensuels par réclamation.

Couvre jusqu'à 1000 \$ par mois.

19,8 : Moyenne de semaines sans emploi.

### Couverture Invalidité.

L'invalidité physique et l'invalidité psychologique peuvent avoir un impact important sur votre vie.

En cas d'invalidité, les programmes Essentiel et Essentiel Plus, qui sont conçus pour vous aider à vous remettre sur pied, verseraient jusqu'à 6 paiements mensuels par réclamation si vous étiez aux prises avec une limitation fonctionnelle, et ce, peu importe si l'incident s'est produit au travail, à la maison ou ailleurs.

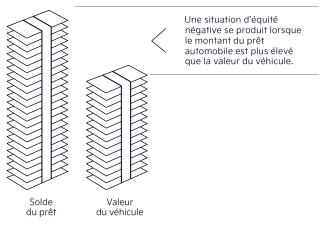
### Couvre jusqu'à 1000 \$ par mois.



### Couverture Vie.

En cas de décès, la partie du prêt en équité négative serait remboursée, **jusqu'à concurrence** de 20 000 \$.

### Voici une explication simple



### Grâce à la souplesse de la couverture :

Vos proches peuvent décider :

- de garder le véhicule (la valeur du véhicule doit toutefois être payée)
- de le vendre à un particulier ou
- de le remettre à un concessionnaire

La couverture Vie comprend le **règlement anticipé** qui rembourserait l'équité négative de votre prêt si vous receviez un diagnostic de maladie mortelle.

51 % des personnes veuves subissent une perte de leur revenu modifié au cours des cinq années suivant le décès de l'être cher.

Contactez votre concessionnaire Kia pour obtenir de plus amples renseignements ou composez le numéro 1 866 475-8864.